

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°30 - Juin 2015



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis,

Le budget 2015 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal lors de la séance du 09 avril 2015. Il s'inscrit dans la continuité des précédents, avec les mêmes objectifs : pas d'augmentation des impôts et maintien des investissements pour le bien vivre à Guzargues. La baisse des dotations de l'état et l'augmentation du coût de fonctionnement de l'école suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ayant été anticipés.

Nos principaux investissements en 2015 porteront encore sur la voirie, les trottoirs, Chemin du Mas des Violettes, l'éclairage public de style sur la route d'Assas, le parcours de fitness, l'aménagement du petit bois et le démarrage des travaux pour la rénovation du tennis et la réalisation du terrain multisport.

Côté culture, je me félicite du succès du salon des artistes Guzarguois, nouvelle version, en effet il y avait foule pour le vernissage de l'évènement. A rééditer donc.

Concernant notre intercommunalité, la réflexion sur le Projet de Territoire avance. Trois enjeux essentiels se dégagent, portant sur les forces de notre territoire, ses développements démographique et économique. La stratégie locale de développement de notre Projet de Territoire devrait aboutir à des projets, pour une première mise en œuvre dès 2016. Le programme LEADER 2014-2020, (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) fonds européens, sera une des sources de financement.

Je ne voudrais pas finir mon propos, sans vous donner rendez-vous, le vendredi 19 juin à 11h30 pour l'inauguration du parcours de fitness et les 26, 27, 28 juin pour la traditionnelle fête du village, qui attire toujours plus de monde. Outre l'intérêt festif, elle permet l'échange entre Guzarguois dans un climat convivial.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un agréable été, vous permettant de vivre des moments de détente, en toute convivialité, en famille et avec vos amis. Bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

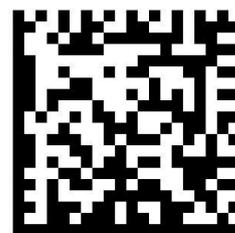
Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzarguoise est éditée et diffusée par la municipalité de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Lecture, coordination :
Vanessa Soury
Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Budget	2-3
Vie des écoles	3
Culture-animation	4
Commémoration du 8 mai 1945	4
Conseils Municipaux	5-6
Un policier Municipal	7
Environnement, Agenda,	8
État Civil, annonces, secrétariat	8

flashcode2.0



Flashez ce code

Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tc7.fr sur votre mobile !

Salon des artistes Guzarguois



Guzargues, 15 artistes s'exposent du 24 au 26 avril

Vanessa Soury a organisé cette nouvelle version du salon des artistes Guzarguois qui s'est déroulée du 24 au 26 avril.

Ce sont 15 artistes qui ont proposé des huiles, des aquarelles, des pastels, des collages, de la couture, des bijoux, des photographies, des poèmes illustrés, des bonsaïs et même du miel issu des fleurs de Guzargues.

C'était le premier salon des artistes Guzarguois organisé dans cette magnifique salle de la mairie très adaptée à l'évènement.

Cet évènement artistique a rencontré un franc succès auprès des Guzarguois.

Une belle diversité artistique de qualité attendue par les visiteurs, et saluée dès le vernissage du vendredi 24 avril.



Travaux

Chemin du Mas des Violettes : rénovation de la voirie et réalisation de trottoirs

Les travaux seront réalisés par la société Eiffage et devraient débuter en juin 2015.

Parcours de fitness

Suite à des problèmes de livraison de matériels, la société Altrad/Mefran a terminé les travaux le 19 mai. Mais le résultat est à la hauteur de nos attentes.

→ **Inauguration du parcours de fitness le vendredi 19 juin à 11h30 sur site.**

Le mur en pierres sèches a été prolongé également côté chemin des Jardins Communaux

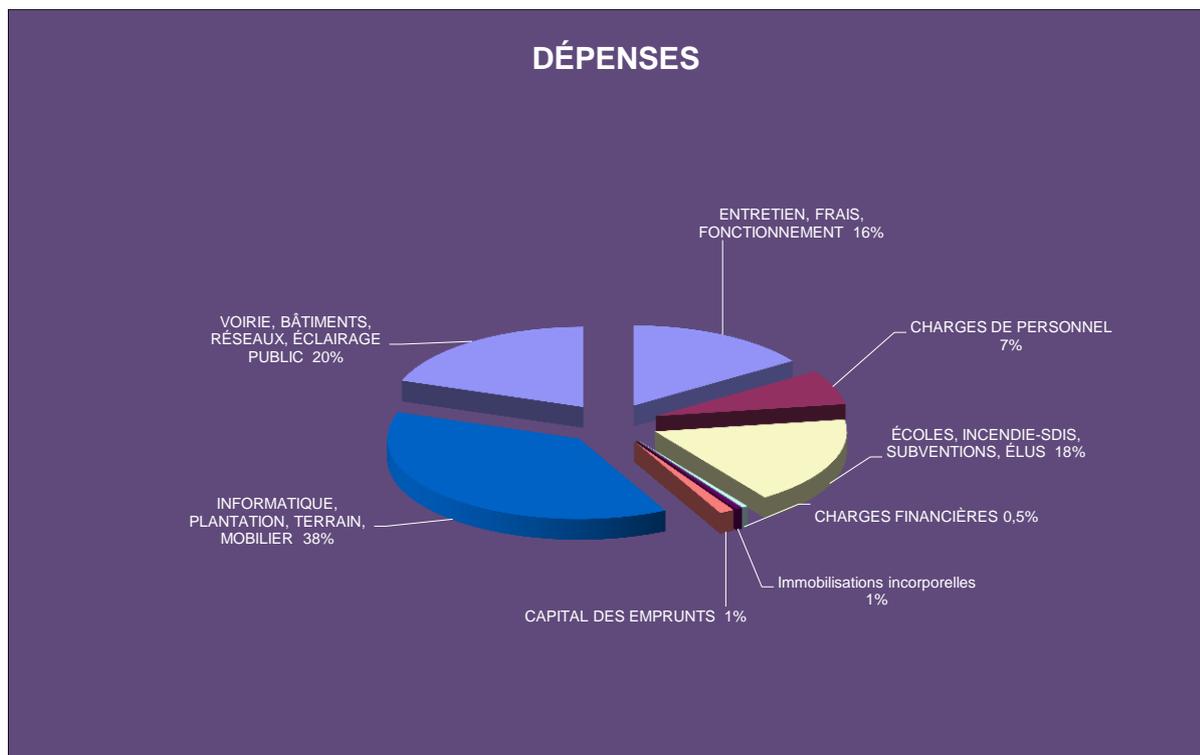


BUDGET 2015

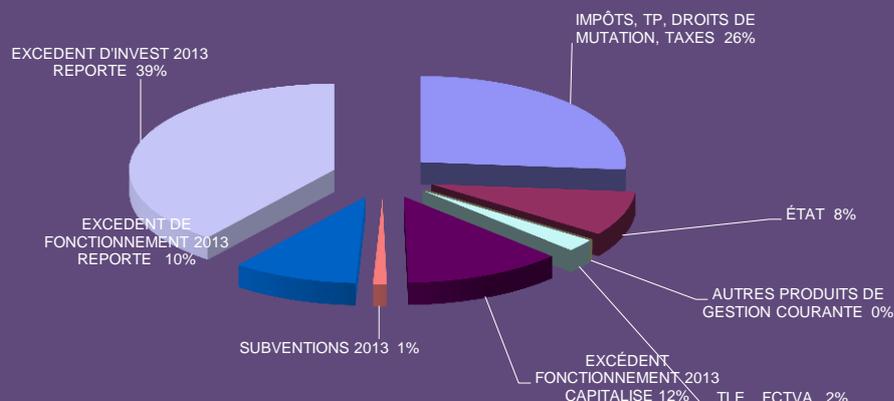
L'intégralité des comptes est disponible en mairie ou sur le site Internet

Prévision de budget principal 2015

Budget de fonctionnement :	286 145 €	288 549 € en 2014
Budget d'investissement :	379 375 €	433 426 € en 2014
Budget Total :	665 520 €	721 975 € en 2014



RECETTES



Le budget 2015 en synthèse

Pas de hausse d'impôts, une capacité d'investissement en hausse et une capacité de désendettement de 2 mois

Notre budget de fonctionnement + investissement est légèrement en baisse, en prévision de la diminution des dotations de l'état. Dans le même temps, notre dépense pour les écoles avec les nouveaux rythmes scolaires a augmenté de plus de 20%.

- Cette année, encore, le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation d'impôts.
- Nous avons une capacité de désendettement de 2 mois !
- Encore des investissements structurants importants : parcours de fitness, chemins communaux, trottoirs chemin du Mas des Violettes, mur petit bois, éclairage de style à l'entrée du village sur la route d'Assas.
- Nous maintenons globalement le niveau des budgets, culture, animation et subventions aux associations.

Attribution des subventions aux associations :

Foyer socio-culturel Collège de Clapiers	Association Sauvons Guzargues	Amical sapeurs-pompiers	Association de Chasse	Association sportive Guzarguoise	CCCF	Association parents d'élèves école Assas Guzargues	Association "Megustaguz"
300,00 €	1 200,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	750,00 €

Salon des artistes Guzarguois, version 2.0

Beaucoup de monde pour ce vernissage qui saluait le lancement de la nouvelle édition du Salon de Artistes Guzarguois. A cette occasion, Laurence Cristol et Guillaume Fabre, nos conseillers départementaux avaient fait le déplacement. 15 artistes (Cf. ci-dessous) ont répondu présent, pour ce rendez-vous bien sympathique et à la hauteur de ce qu'attendaient tous les Guzarguois. C'est toujours un plaisir d'accueillir vos œuvres très colorées qui illuminent les murs de cette belle salle de la mairie a indiqué le maire. Il a félicité tout naturellement tous ces artistes qui osent montrer leur production et ainsi s'exposer à la critique positive ou négative des visiteurs. On parle souvent de l'angoisse de l'écrivain devant la page blanche et bien il en est de même du peintre devant sa toile.

N'oublions pas que nos ancêtres ont pratiqué l'art pictural bien avant de savoir écrire et qu'il était un moyen de communication pour renseigner ses congénères, pour conserver les informations et les transmettre; on pense en particulier à l'œuvre de Lascaux. L'art permet aussi de développer l'imagination et la créativité, deux vecteurs très importants de la libération de l'homme.

MALCHIRANT Elie	Peintures
REMY Nathalie	Peintures, Collages
ARNAUD Florence	Couture
POUSSARD Evelyne	Couture et Bijoux
KAPPELER Patrick	Tableaux
LIGNON Jean	Peintures Tableaux
NOTTEGHEM Renaud	Miel
BARTHES Mariette	Peintures illustrant poème JJ
MARTEL Christian	Peintures illustrant poème JJ
SEGURA Raphaël	Peintures illustrant poème JJ
JOUBERT Jean	Poèmes
ACCARDO Gérald	Photographies
MARTINEZ Claudine	Rotring
FEUILLATRE Christian	Bonsai



Commémoration du 8 mai 1945

70e anniversaire de l'Armistice



La commémoration du 70e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée ce vendredi 8 mai 2015 à l'église et à la mairie. C'est dans le cadre des commémorations officielles, afin de transmettre aux nouvelles générations le flambeau du devoir de mémoire, qu'une matinée de recueillement et de souvenirs a été organisée par la mairie et la Paroisse Sainte Marie du Salaison. Les commémorations ont débuté par un office religieux. S'en est suivie la cérémonie devant le monument aux morts où une minute de silence a été observée et où une gerbe de fleurs a été déposée.

C'est ensuite à la mairie que le maire a donné lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. Le Conseil municipal et les participants sans oublier les enfants ont ensuite chanté la «Marseillaise»

Conseil Municipal du mardi 10 mars 2015

➤ Approbation du compte-rendu du 4 Décembre 2014, Voté à l'unanimité

➤ Procédure de modification du POS et devis du Cabinet Krépis. En application des nouvelles dispositions de la loi ALUR du 24 Mars 2014 et suite à la réponse de la DDTM, il est proposé de représenter un dossier avec le soutien technique et réglementaire du cabinet Krépis (prendre l'arrêté qui relance la procédure avec les objectifs actualisés et qui abroge la délibération du 09/02/2012, prendre la délibération motivée pour l'urbanisation de la zone des Brébières faisant référence à l'arrêté sus visé): devis : 1.210 € HT
Voté à l'unanimité

➤ Fête de Guzargues des 26, 27 et 28 juin 2015 :
Devis pour le repas de la fête votive du samedi 27 Juin 2015. Société « Languedoc Méchoui » pour un montant total HT de 20,50 € par personne.
Voté à l'unanimité.

➤ Fête de Guzargues, week-end du 27-28 Juin 2015 :
vote des tarifs du repas (identique pour les Guzarguais à 2014) :
13,00 € : adultes,
10,00 € : enfants de 6 à 10 ans,
23,00 € : personnes extérieures à la commune,
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.
Le repas sera assuré par Languedoc Méchoui
Voté à l'unanimité

➤ Appel à candidatures de la SAFER : Achat de parcelles du Domaine de Figaret.
Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet d'acquisition des parcelles cadastrées AK18, AK28, AK29, AK30, AK31, AK32, AK33, AK34, AK36, AK37, AK38, AK39, AK40, AK41, AK60, AK76, AH70, AH230, AH233 et AH 257 dans le cadre des actions en lien avec la SAFER.

Ces parcelles d'une superficie totale de 13 ha 01 a 47 ca sont d'une valeur totale de 25.461,00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'acquérir les parcelles susmentionnées et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les actes ainsi que les pièces nécessaires à cette opération.
Voté à l'unanimité

➤ Communauté de Communes du Grand Pic St Loup : avenant à la convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'urbanisme,
Voté à l'unanimité

➤ Salon des artistes Guzarguais : devis pour le vernissage, devis de l'Air O Délices d'un montant de 288,00 €.
Voté à l'unanimité

➤ Adhésion au contrat groupe du CDG 34 (assurance du personnel). Assureur : CNP / SOFCAP, durée du contrat : quatre ans à compter du 1er Janvier 2015.
Voté à l'unanimité

➤ Aménagement du cimetière
-Travaux de reprise des concessions
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du cimetière et notamment la reprise des concessions, il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée. Monsieur le Maire présente le devis la CMC Luvison SARL située à Castries pour un montant de 2.475,00 € HT.
Devis de CMC Luvison SARL pour un montant de 2.475,00 € HT.

-Installation de cases urnes
Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de l'aménagement du cimetière, il est souhaitable d'installer des cases urnes.
Monsieur le Maire présente le devis la CMC Luvison SARL située à Castries pour un montant de 2.986,00 € HT. Devis la CMC Luvison SARL pour un montant de 2.986,00 € HT.
Voté à l'unanimité.

➤ Affaire Guilhem DURAND : constitution de partie civile
Vu l'avis à victime reçu le 27 Novembre 2014, pour une audience devant le tribunal correctionnel du 19/03/2015

Décide
De défendre la commune et se constituer partie civile dans l'instance devant le Tribunal Correctionnel.
De confier au cabinet d'avocats Margall, avocats au Barreau de Montpellier, la défense des droits et intérêts de la Commune.

Conseil Municipal du jeudi 09 avril 2015

➤ Vote du compte de gestion 2014 (budgets principal M14, CCAS et Assainissement).
Le compte de gestion 2014 est approuvé à l'unanimité

➤ Vote du compte administratif 2014 pour les budgets M14, CCAS et Assainissement

LIBELLES M14	REALISES
 FONCTIONNEMENT	
DEPENSES FONCTIONNEMENT	185 699,72 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	259 965,74 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT	74 266,02 €
 INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	113 173,59 €
RECETTES INVESTISSEMENT	177 676,61 €
RESULTAT INVESTISSEMENT	64 503,02 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	138 769,04€

Voté à l'unanimité

➤ Affectation des résultats comptables 2014 pour 2015
-Budget communal : résultat de clôture excédentaire :
142 885,54 €.
- 62 885,54 € au financement des recettes de fonctionnement
- 80 000 € au financement des recettes d'investissements
-CCAS : résultat de clôture excédentaire :
2 307,51 € affecté au financement des recettes de fonctionnement
-Assainissement : résultat excédentaire :
87 931,04 €. Affectés au financement des recettes de fonctionnement.
Voté à l'unanimité

➤Vote des budgets primitifs 2015

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	286 145 €	286 145 €
Investissement	379 375 €	379 375 €

CCAS	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 307 €	2 307 €
Investissement	Néant	Néant

Assainissement	Dépenses	Recettes
Exploitation	106 656 €	106 656 €
Investissement	64 863 €	64 863 €

Voté à l'unanimité

➤Vote des taux des taxes d'habitation et foncière
Maintien des taux des Taxes d'Habitation, du Foncier non bâti et du Foncier Bâti : **Identiques à ceux de 2014.**

- Taxe d'habitation : 8,56 %
- Taxe foncier bâti : 11,38 %
- Taxe foncier non bâti : 44,13 %

Voté à l'unanimité

➤Subvention aux diverses associations

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer 300,00 € au Foyer Socio-culturel du collège de Clapiers, 1.200,00 € à l'Association « Sauvons Guzargues », 300,00 € à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Assas, 300,00 € à l'Association de Chasse de Guzargues, 300,00 € à l'Association Sportive Guzarguaise, 300,00 € au CCFF (Comité Communal des Feux de Forêts), 300,00 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Assas / Guzargues, 750,00 € à l'Association « Megustaguz »,
Voté à l'unanimité

➤Indemnité de responsabilité 2015 – Régisseur de recettes
Monsieur le Maire rappelle que par arrêté du 21 Juillet 1997 il a été créé une régie de recettes pour l'encaissement des photocopies. Il ajoute qu'en raison des responsabilités qui incombent au régisseur de recettes, il propose qu'il soit accordé à Madame Claudine VERDIER, régisseur de recettes, une indemnité de responsabilité dans la limite des taux maximaux fixés par les arrêtés ministériels du 28 Mai 1993 et du 3 Septembre 2001. Le montant de l'indemnité annuelle qui peut être allouée compte tenu de l'importance des fonds maniés est de 110 €.

Voté à l'unanimité

➤ Etude diagnostic et schéma directeur d'assainissement des eaux usées

Proposition pour lancer une demande de devis et pour missionner un prestataire spécialisé (bureau d'études), L'estimation prévisionnelle du schéma directeur s'élève à la somme de 30.000 € HT, soit 36.000 € TTC. Cette étude sera cofinancée dans le cadre du contrat Agence de l'Eau – Conseil Général à des taux estimés à 20 % pour le Conseil Général et 50% pour l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve le lancement de l'étude du schéma directeur d'assainissement des eaux usées, s'engage à inscrire à son budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de ces études, sollicite le concours financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil Général de l'Hérault et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, en ce qui concerne le lancement de la consultation de bureau d'études.

Voté à l'unanimité

➤ Procédure de modification du POS

A la demande du Cabinet Krepis, il est demandé de prendre la délibération motivée pour l'urbanisation de la zone des Brébières à la date de ce conseil municipal. Cette délibération annulant la précédente.

Voté à l'unanimité



Un policier Municipal à Guzargues

Pascal Sauvaire, policier municipal à Teyran, sera détaché sur la commune de Guzargues à partir du mois de juillet, une demi-journée toutes les deux semaines. Pour cela une convention de mise à disposition a été signée avec la commune de Teyran. Assas a également procédé à la même démarche.

Ces principales missions seront les suivantes :

Sécurité, la sûreté et la tranquillité publique,
Surveillance générale de jour et de nuit, pédestre et transportée,
Lutte contre le bruit, les dépôts sauvages,
Mission de police dans le cadre des compétences urbanisme, environnement, et police de l'eau,
Surveillance des bâtiments communaux,
Prévention des incendies,
Intervention sur les accidents, incendies, en cas de catastrophe naturelle, suite à appel de la Gendarmerie,
Relevé des infractions au code de la voirie routière et relatif au code la route,
Application des arrêtés de police du maire,
Merci de lui réserver le meilleur accueil

Vagabondage des chiens



Rappel de la réglementation:

Aucun animal ne doit divaguer.

Conformément à la loi n° 99.5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, tout détenteur ou propriétaire d'un chien 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'en faire la déclaration en mairie.

Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse; ceux potentiellement dangereux doivent être muselés. Certains animaux doivent être transportés dans une cage.

Si vous êtes incommodés par un animal qui divague, appelez la mairie qui contactera la Société de capture. Si un animal errant vous occasionne des dégâts matériels, son propriétaire en est responsable.

Dans certains cas, les dégâts causés par du gibier (sangliers, cerfs, biches, daims, chevreuils), peuvent être indemnisés par l'office national de la chasse (85 bis avenue de Wagram 75017 PARIS).

CCFF : Comité Communal des Feux de Forêts

BULLETIN D'ADHESION C.C.F.F.

Le Comité Communal contre les feux de forêts de Guzargues doit être prêt à remplir sa mission pendant la période estivale.

Le C.C.F.F. est constitué de volontaires âgés de 18 ans au moins, hommes ou femmes. Les permanences ont lieu toutes les fins de semaine : samedis, dimanches et jours fériés du 16 Juin au 16 Septembre de 11H00 à 19H00 avec le CCFF d'Assas.

Les missions principales du C.C.F.F. sont :

- la prévention des incendies (diffusion des consignes de sécurité auprès de la population),
- la surveillance du territoire de notre commune et de ses environs pour détecter au plus vite les départs de feux éventuels,
- le guidage des secours sur les lieux du sinistre.

Les volontaires du C.C.F.F. doivent avant tout faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers en cas de sinistre.

Aucune qualité physique n'est donc requise, si ce n'est une acuité visuelle normale.

Une séance d'information a lieu lors de chaque permanence de façon à bien préciser les conditions de notre action. Aucun équipement spécial si ce n'est un pantalon en coton et une paire de chaussures montantes. Une casquette et un tee-shirt C.C.F.F. sont remis aux volontaires.

Participer au C.C.F.F. permet tout d'abord d'assurer la sécurité de nos concitoyens pendant les vacances, de protéger nos paysages. C'est donc une mission de première importance mais aussi l'occasion de rencontrer d'autres Guzarguois et de mieux connaître des aspects souvent méconnus de notre commune.

L'action C.C.F.F. créée par la municipalité en 2011, s'inscrit dans le cadre de la Charte pour l'Environnement de Guzargues.

Monsieur Pierre ANTOINE et Monsieur Thierry MALCHIRANT sont à votre disposition pour vous recevoir en mairie (04.67.59.61.57.).

A bientôt, nous comptons sur vous !

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion à la Mairie de Guzargues



NOM et Prénom :

Adresse :

Tel : : mail :@.....

Les déchetteries de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup Ne laissez pas trainer vos déchets !

Horaires d'ouverture : (fermé les jours fériés)

St Mathieu de Trévières :

- . Vendredi et Samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
- . Mercredi : de 14 H à 18 H
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

St Vincent de Barbeyrargues :

- . Lundi : du 14 H 00 à 18 H 00
- . Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

Teyran (proche « Big Mat ») :

- . Vendredi et Samedi : de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00 + Mercredi de 14 H 00 à 18 H 00
- . Dimanche : de 9 H 00 à 12 H 00

Agenda

☞ **INAUGURATION DU PARCOURS DE FITNESS**

Vendredi 19 juin à 11h30 sur site : tous les Guzarguois sont invités

☞ **FETE DE GUZARGUES**

Jeudi 18 et Vendredi 19 Juin

18H00-21H00 Animation dans les rues par l'association MegustaGuz et distribution du «Fougasset»

Vendredi 26 juin

19H00 : Cérémonie d'ouverture avec apéritif de bienvenue (Place)

20H00 : Soirée Bodega avec Tapas (Bar, Frites, Moules, Kebab, Calamars, Crêpes). Animation DJ (Place)

Samedi 27 juin

19H00 : Apéritif musical offert par la Municipalité (Place)
Démonstration de danse country

20H00 : Repas Dansant, Méchoui + Animation DJ (Place)

Le soir : Bar à Champagne

Dimanche 28 juin

11H30 : Déjeuner sur la place, apéritif offert à tous les Guzarguois par MegustaGuz, animation musicale

☞ **FETE DES ECOLES ET DES « TAPS »**

Jeudi 2 juillet

☞ **JOURNEE TOURISTIQUE ET CULTURELLE
DES AINES:**

vendredi 18 septembre 2015

Au programme : Avignon

07h30 : Rendez-vous à Guzargues.

08h00 : Départ de Guzargues (1h30 de route)

09h30 : Arrivée à Avignon

10h00 : Visite guidée du Palais des Papes et du pont Saint Bénézet

12h30 : Déjeuner dans un restaurant de la ville

14h30 : Balade en petit train pour découvrir le centre historique d'Avignon

15h30 : Départ pour Morières-Lès-Avignon

16h00 : Visite guidée de la «Biscuiterie Chocolaterie Aujoras » avec dégustation

17h30 : Départ de Morières-Lès-Avignon

19h00 : Arrivée à Guzargues.

Mairie

☞ Pendant les vacances d'été le secrétariat de mairie sera fermé du 10 au 28 août 2015. Une permanence sera assurée les mardis de 15H30 à 17H30

☞ Transport scolaire : Merci de ramener les dossiers Hérault Transport de vos enfants en mairie.

☞ Un policier municipal sera détaché sur la commune à partir de juillet 2015, une demi-journée toutes les deux semaines Cf. article page 7 .

État civil

Naissance

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :
Victor, Michel, Amar GUERINOT – ZANI le 13 Mars 2015

Décès

Nous avons à déplorer le décès de :
Sandrine CLAPIER le 21 Mars 2015
Nous présentons nos condoléances à la famille et aux amis.
Qu'ils soient assurés de notre plus grande sympathie.

Annonces

« La Pizza Grec »

Vous accueille tous les samedis, parking de la mairie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter.

Tél : 06 21 00 12 86

Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation, contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.

mail : relationclient@aeris34.fr

Nouveau à Guzargues

Association « GUZARGUES COUNTRY DANCE »

Danse country, New Line et Irlandaise en ligne.

Les cours ont lieu tous les lundis :

De 18 H 30 à 19 H 30 : Débutants

De 19 H 30 à 20 H 30 : Intermédiaires

De 20 H 30 à 21 H 30 : Avancés

Apprentissage et pratique dans la joie et la bonne humeur !!!

Contact : 06 71 91 23 23

Nous vous attendons !!!

2 cours d'essais gratuits